

---

## *PV ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE*

---

*26 JUIN 2021 – VISIO CONFERENCE*

Version : 1.2

Date : 01 octobre 2021



**Yvelines**  
Le Département



# SOMMAIRE

## 1. TABLE DES MATIERES

<b>1. Appel des délégués .....</b>	<b>4</b>
<b>2. Adoption du PV de l'assemblée électorale du 10 octobre 2020 .....</b>	<b>4</b>
<b>3. Rapports moral et financier .....</b>	<b>5</b>
A - Rapport moral .....	5
B - Rapport financier .....	6
C - Bilan et Compte de Résultat .....	7
<b>4. Rapport des commissions .....</b>	<b>8</b>
A- Statistiques du comité .....	8
B- Commission d'arbitrage .....	10
C- Commission d'organisation des compétitions .....	13
D- Commission communication et informatique .....	13
E- Commission de discipline .....	14
F- Commission des réclamations et litiges .....	14
G- Commission des statuts et règlements .....	15
H- Commission technique .....	15
<b>5. Vœux .....</b>	<b>19</b>
A- Guide financier .....	19
B- Vœux CDA .....	22
C- Vœux COC .....	23
<b>6. Vote du budget .....</b>	<b>26</b>
<b>7. Questions réponses - diverses .....</b>	<b>28</b>



COMITÉ  
YVELINES  
FFHANDBALL



## 1. APPEL DES DELEGUES

---

Chaque association délègue à l'assemblée générale du comité un représentant spécialement élu à cet effet.

09h30 : Appel des Délégués

Quorum nécessaire en voix : 93 et en clubs : 21

Le quorum étant atteint (134 sur 185 voix et 25 sur 42 clubs), l'Assemblée Générale ordinaire peut donc délibérer valablement.

**Membres du conseil d'administration présents** : Mesdames Marianne DE BRITO, Anne-Claire JUAN, Brigitte LESECQ, Audrey SCHOHN et Messieurs Frédéric BADIN, Laurent IMBERT, Laurent LE TRIONNAIRE, Pierre-Olivier LEVET, Rachid MISSAOUA, Laurent MOMET, Pascal PERONNO, Clément RAINGEARD, Guillaume RENAZE, Fabien ROYER, Earvin LEGUERRIER.

**Membres du conseil d'administration absents** : Mesdames Laurence CHERENCEY-ROHOU, Gaëlle FRANCISCO et Myriam IFIT.

**Présents** : Messieurs Luc MISEREY (SDJES), Victor GARRIGUET (Directeur du comité), Damien SUARD (responsable administratif du comité), Mohamed MOKRANI (ADS du Comité).

Le Président du Comité ouvre la réunion à 9h30, remercie les participants de leur présence et présente l'ordre du jour :

- Appel des délégués
- Adoption du PV de l'AG électorale du 10 Octobre 2020
- Rapport moral et financier
- Rapports des commissions
- Examen des vœux
- Vote du budget

Monsieur Frédéric BADIN explique la procédure pour la visio-conférence et pour les votes : les clubs votent chacun avec les liens envoyés par Monsieur Fabien Royer.

Il indique également que compte tenu des conditions sanitaires, le CA a préféré privilégier une organisation en visioconférence afin d'éviter tout risque sanitaire.

## 2. ADOPTION DU PV DE L'ASSEMBLEE ELECTIVE DU 10 OCTOBRE 2020

---

Monsieur Frédéric BADIN demande s'il y a des remarques sur le PV du 10 octobre 2020 qui a eu lieu en présentiel à Versailles et en visio-conférence.

- **Adoption du compte-rendu de l'Assemblée Générale Electronique du 10 octobre 2020**  
Résultat des votes : Votants 23 clubs sur 42 clubs – Voix totales : 134 – Voix exprimées : 124  
Pour : 120 voix – Contre : 0 – Abstention : 4 – Non-votant : 10

Le compte-rendu est adopté

### 3. RAPPORTS MORAL ET FINANCIER

---

#### A - RAPPORT MORAL

L'année dernière, à la même période, je me rappelle m'être interrogé sur le bilan à tirer de la saison que nous venions de vivre, interrompue en raison de la situation sanitaire.

Un an plus tard, force est de constater que la saison que nous venons de (ne pas) vivre est bien pire que celle de 2019/2020... Les compétitions se sont arrêtées en octobre, nous avons tous espéré une reprise de nos activités dans des conditions normales, malheureusement l'éclaircie est arrivée très, très tard.

Elle va nous permettre la mise en place de tournois de beach sur cette fin de saison, mais à part cela, difficile de tirer des conclusions. J'espère vraiment que nous retrouverons dès septembre prochain et pour les mois suivants notre activité « comme avant »

Dans ce contexte si particulier, je remercie encore nos salariés pour leur implication et leur professionnalisme, la situation sanitaire a pesé grandement sur leurs activités et sur leur moral.

Un mot de remerciement également pour Geoffroy Holland qui, après de longues années au comité, a décidé de se fixer un nouveau défi personnel. Tous mes vœux accompagnent sa nouvelle vie professionnelle.

Pour revenir à notre AG, qui s'effectuera encore en distanciel cette année, les vœux et les projets proposés vont pour la plupart dans le sens de l'accompagnement des clubs dans la reprise d'une activité normale en septembre. Nous serons également attentifs à toutes les situations particulières que vous pourrez rencontrer localement dans votre club : n'hésitez pas à contacter le comité à la reprise.

Soyez assurés que nous serons à vos côtés pour vous soutenir et vous aider.

**Frédéric BADIN – Président**

- **Adoption du rapport moral**

Résultat des votes : Votants 23 clubs sur 42 clubs – Voix totales : 134 – Voix exprimées : 124

Pour : 124 voix – Contre : 0 – Abstention : 0 – Non-votant : 10

Le rapport est adopté

## B - RAPPORT FINANCIER

L'année que nous venons de vivre dans le contexte que nous connaissons tous a fortement impacté l'activité de notre comité.

La baisse ponctuelle, espérons-le, de nos revenus est significative et évidemment liée à la situation sanitaire. Certains phénomènes ont été subis comme la baisse des revenus liés au nombre de licenciés, d'autres ont été choisis comme la gratuité des engagements dans le but d'aider l'ensemble des clubs du département.

Cette période a été évidemment le théâtre de la mise en place de nombreuses économies comme la mise en chômage partiel de l'ensemble de nos salariés afin de pouvoir bénéficier de l'aide de l'état mais également par le report ou l'annulation de dépenses afin de contribuer à pérenniser l'association.

Cette crise nous aura toutefois permis de valider la politique financière engagée depuis maintenant plus de 4 ans. Nos investissements structurants (achat des locaux Bailly, embauche de notre directeur, ...) nous ont permis de traverser cette période sereinement car l'activité du comité est assise sur des bases saines et solides.

Pour rappel le comité est propriétaire de ses locaux, n'a pas de dépendance vis-à-vis de banques ou d'organismes financiers avec un taux d'endettement très faible et autofinance son activité.

L'actif immobilisé constitue une sécurité financière au regard du passif latent lié à l'emploi de salariés et la présence de dettes vis-à-vis de tiers.

Ces dernières ont diminué également en lien avec la situation sanitaire et restent à un niveau satisfaisant même au regard de la baisse du volume d'activité.

Les réserves s'élèvent désormais à 202k€ suite à l'allocation du résultat déficitaire de l'exercice 2019 (-18k€)

Si le comité arrêtaient son activité aujourd'hui, l'ensemble de ses engagements seraient honorés.

En termes de résultat, le comité termine l'exercice 2020 avec un profit de 40k€.

En comparaison des années précédentes, ce résultat est dû principalement aux économies réalisées en lien avec la crise sanitaire et également aux effets techniques, expliqués à l'AG de l'an dernier, sur la modification du cadencement de comptabilisation des recettes et dépenses liées aux licences et le changement de comptabilisation des revenus des formations, dans le cadre de la mise en place de l'institut de formation à travers le programme de la ligue.

Une rapide lecture du compte de résultat fait ressortir les éléments suivants :

I) Produits d'exploitation en baisse (-66K€), comme expliqué plus avant, la baisse des licences et le remboursement des engagements génèrent cette baisse

Au niveau des coûts

II) Baisse des frais de personnel principalement liée à la mise au chômage partiel des salariés

III) Baisse des frais d'équipements (Renouvellement des équipements des sélections l'an dernier)

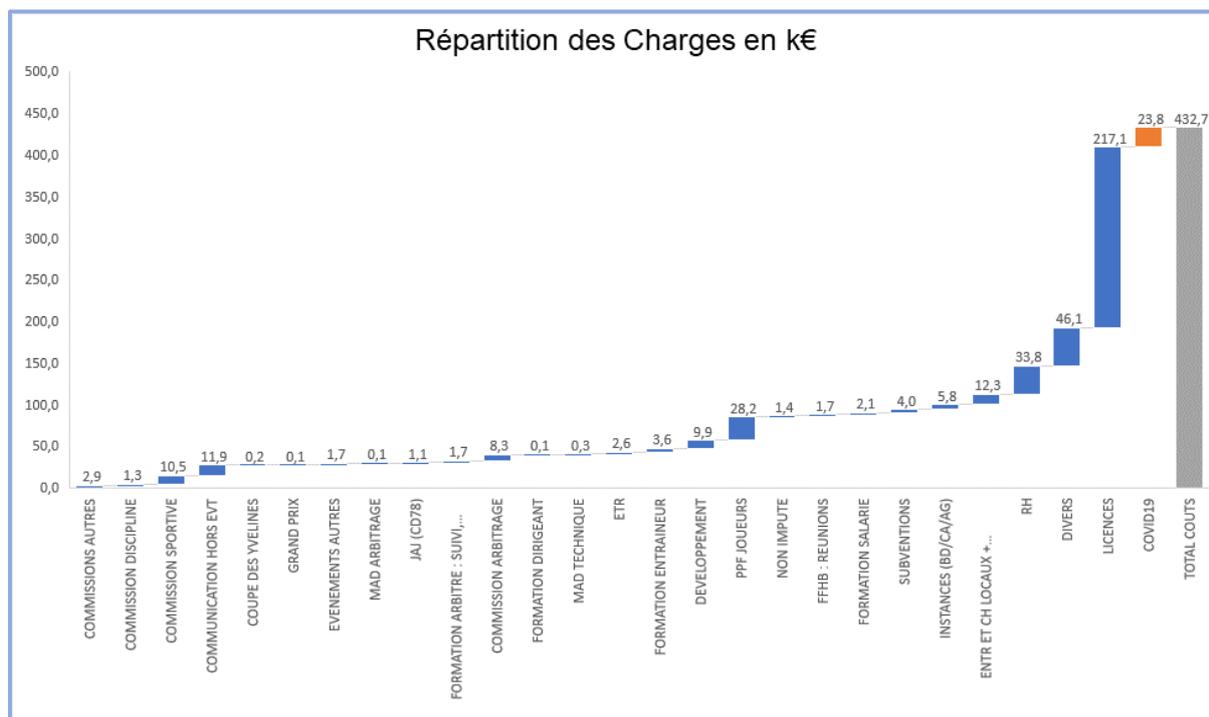
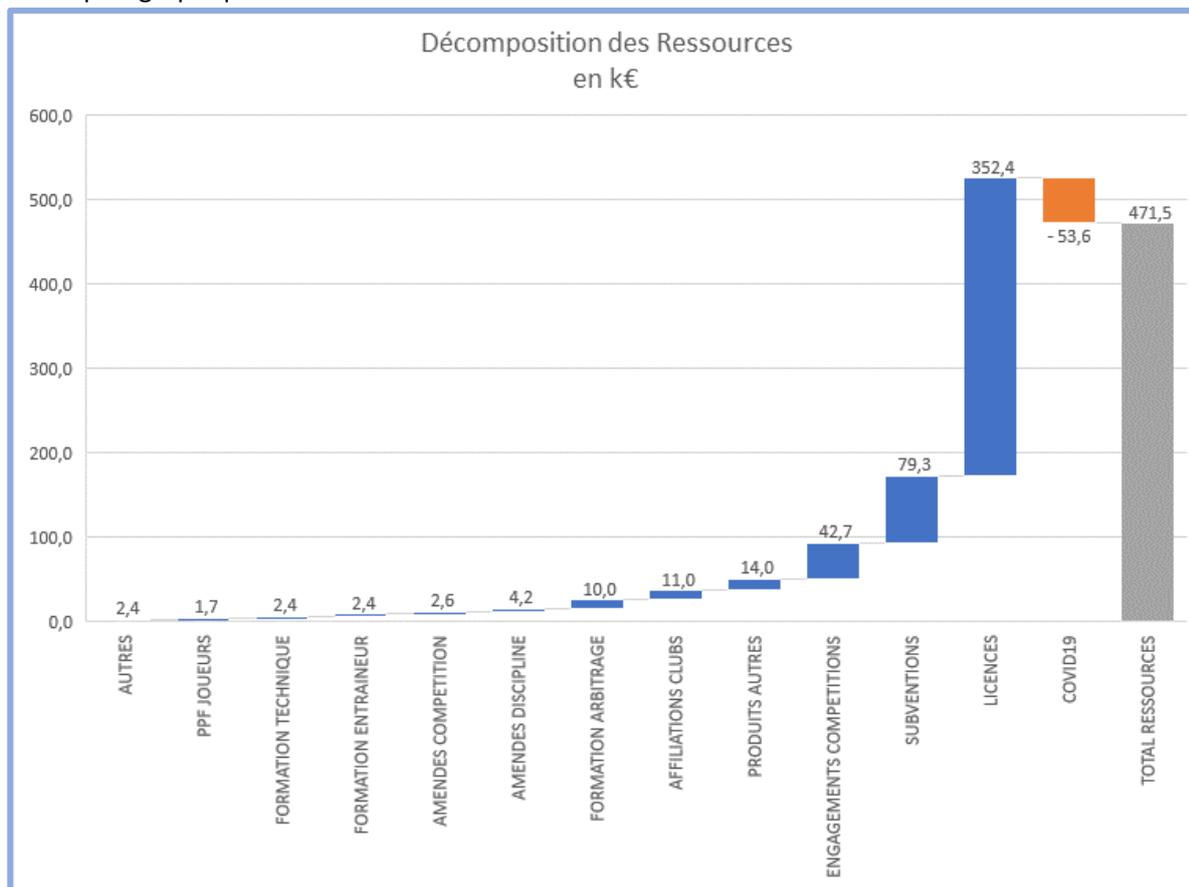
IV) Économies sur les frais de déplacement et les hébergements

Nous proposons d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2020 aux réserves.

**Fabien ROYER et Pierre-Olivier LEVET – Trésorier et vice-trésorier**

## C - BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Quelques graphiques résumant l'activité financière du comité :



- **Adoption du rapport financier**

Résultat des votes : Votants 23 clubs sur 42 clubs – Voix totales : 134 – Voix exprimées : 124

Pour : 120 voix – Contre : 0 – Abstention : 4 – Non-votant : 10

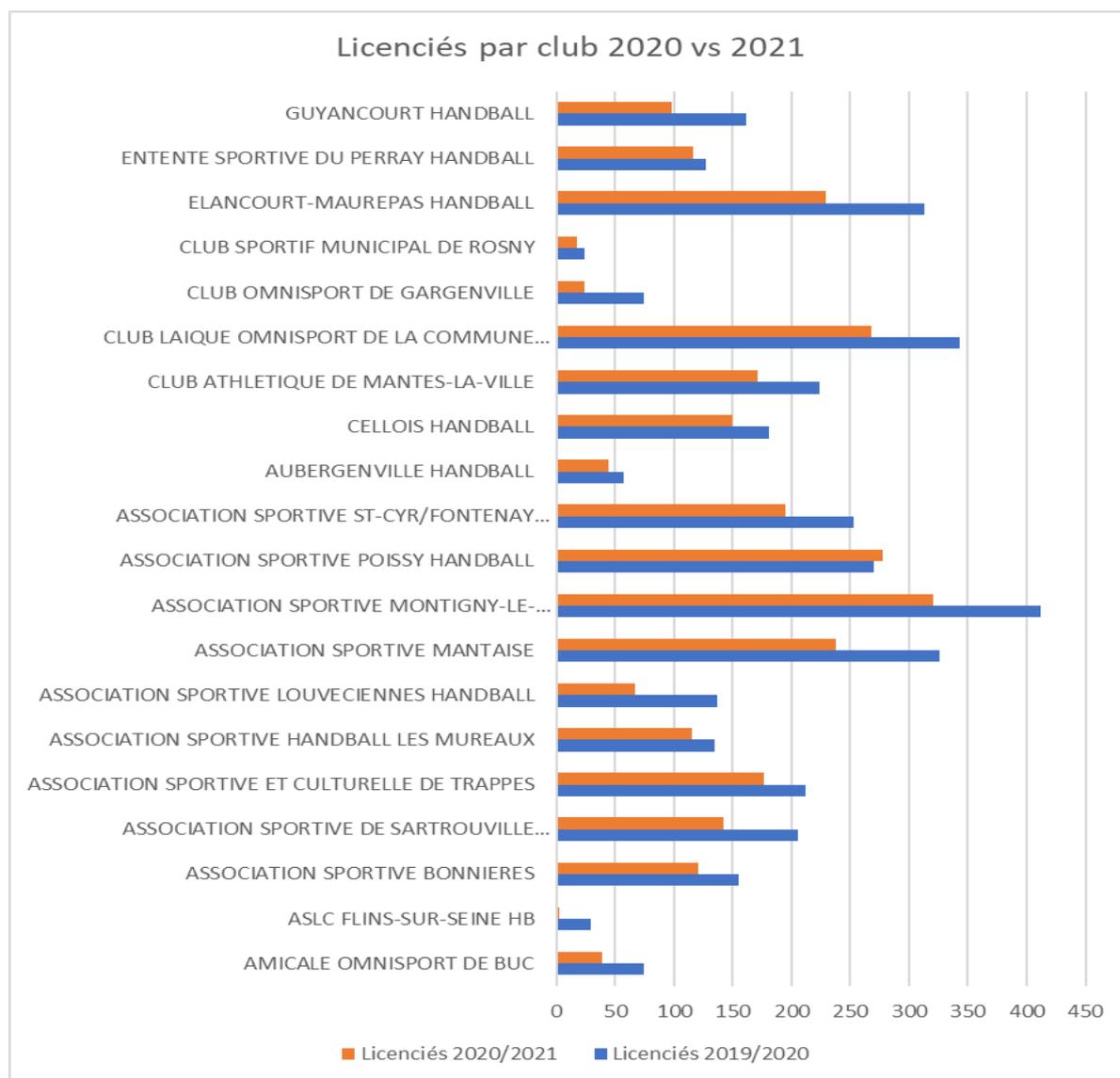
Le rapport est adopté

## 4. RAPPORT DES COMMISSIONS

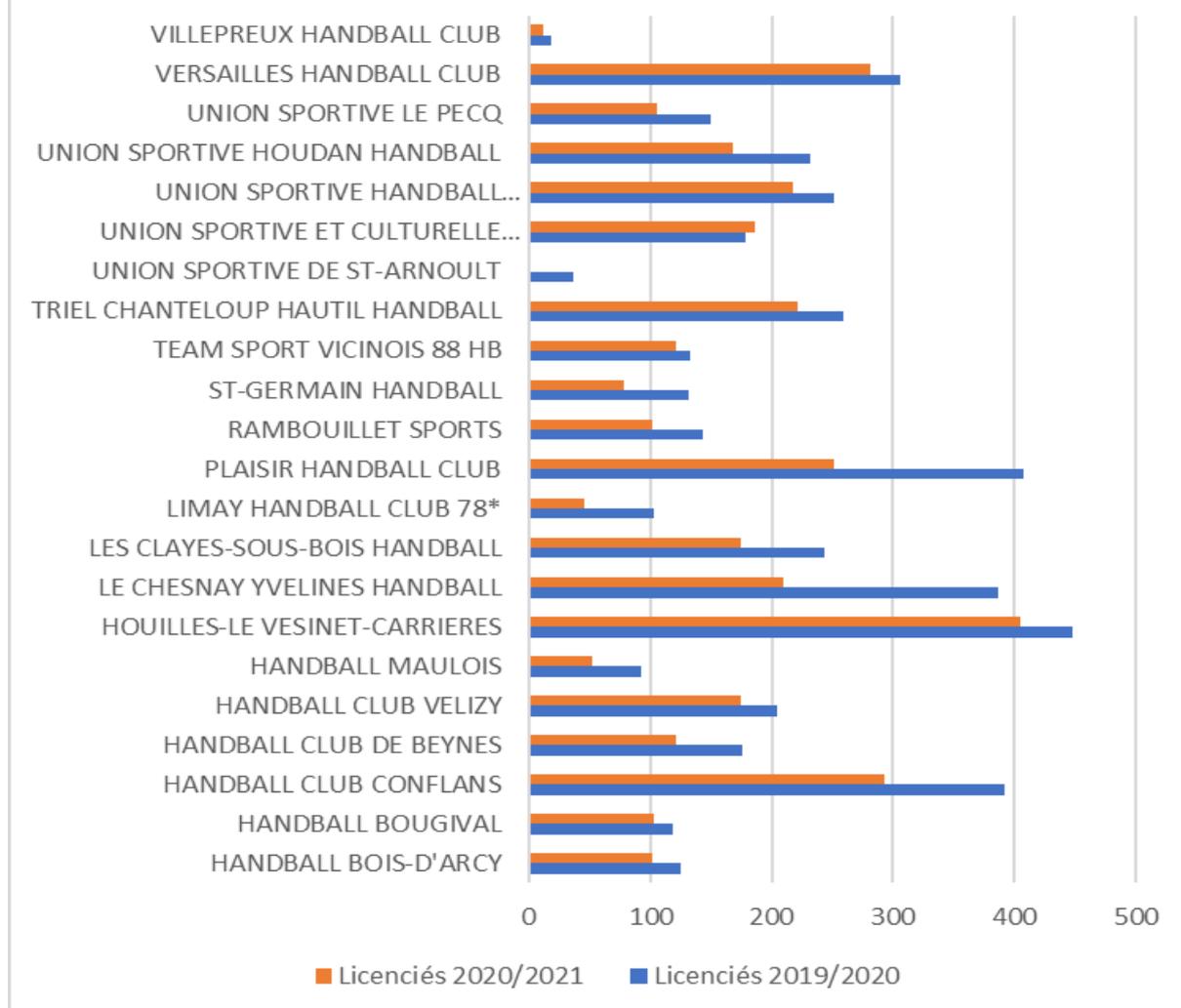
### A- STATISTIQUES DU COMITE

Une perte de 22% de licenciés pour l'ensemble des clubs en raison de la situation sanitaire

#### Statistiques par club



## Licenciés par club 2020 vs 2021



## Statistiques Globales comité par type de licences

Qualité	Nbre 2019/2020	Nbre 2020/2021	Delta Nbre	Delta %
Baby-hand	193	162	-31	-16,06%
Blanche Dirigeant	42	31	-11	-26,19%
Dirigeant	512	376	-136	-26,56%
HandEnsemble	7	5	-2	-28,57%
Handfit	15	11	-4	-26,67%
Joueur - 12 ans	2330	1646	-684	<b>-29,36%</b>
Joueur + 16 ans	2066	1767	-299	-14,47%
Joueur 12/16 ans	2265	1942	-323	-14,26%
Loisir	545	294	-251	<b>-46,06%</b>
<b>Total général</b>	<b>7975</b>	<b>6234</b>	<b>-1741</b>	<b>-21,83%</b>

Une perte plus importante sur les -12 ans et les loisirs, les inscriptions n'ayant pas été lancées au moment du nouveau confinement, contrairement au +16 ans et au 12/16 ans.

## Statistiques Féminines

Qualité	Nbre 2019/2020	Nbre 2020/2021	Delta Nbre	Delta %
Baby-hand	53	44	-9	-16,98%
Blanche Dirigeant	8	4	-4	-50,00%
Blanche Joueur +16 ans	2	0	-2	-100,00%
Dirigeant	210	160	-50	-23,81%
HandEnsemble	1	0	-1	-100,00%
Handfit	15	9	-6	-40,00%
Joueur - 12 ans	558	385	-173	-31,00%
Joueur + 16 ans	561	469	-92	-16,40%
Joueur 12/16 ans	697	627	-70	-10,04%
Loisir	133	72	-61	-45,86%
Total général	2238	1770	-468	<b>-20,91%</b>

## Statistiques Masculins

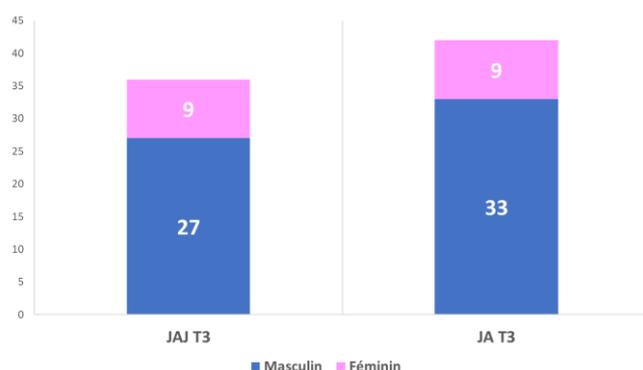
Qualité	Nbre 2019/2020	Nbre 2020/2021	Delta Nbre	Delta %
Baby-hand	135	118	-17	-12,59%
Blanche Dirigeant	33	27	-6	-18,18%
Dirigeant	298	216	-82	-27,52%
HandEnsemble	6	5	-1	-16,67%
Joueur - 12 ans	1757	1261	-496	-28,23%
Joueur + 16 ans	1496	1298	-198	-13,24%
Joueur 12/16 ans	1553	1315	-238	-15,33%
Loisir	402	222	-180	-44,78%
Handfit	0	2	2	
Total général	5680	4464	-1216	<b>-21,41%</b>

Une perte homogène de licences entre les féminines et les masculins.

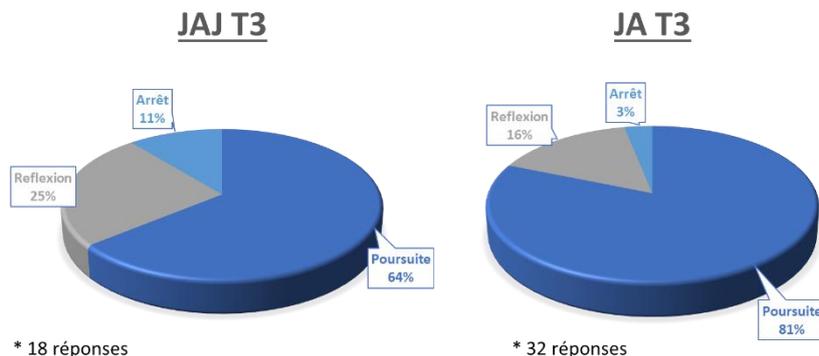
## B- COMMISSION D'ARBITRAGE

Une année particulière, au regard du contexte sanitaire. La priorité étant la mobilité et fidélisation de nos arbitres. Tant bien que mal, les temps de formation furent assurés via la visioconférence ; un outil qui nous a permis de maintenir le contact. Comme indiqué dans le bilan, un certain nombre d'actions fut proposée, et je tenais à remercier Mohamed MOKRANI pour la mise en œuvre et le bon déroulement. Au niveau des JAJ, des retours globalement positifs sur les différents temps proposés.

## Effectifs 2020-2021



## Projection Effectif 2021-2022



## Formation 2020-2021

### Formation JA

- Formation Accompagnateur

**Thème :** Accompagnateur Juge Arbitre  
**Date :** 16/01/2021 de 10h00 à 12h00  
**Participants :** 9 inscriptions  
**Intervenant :** Mohamed MOKRANI

- Formation Accompagnateur

**Thème :** Accompagnateur Juge Arbitre Jeune  
**Date :** 23/01/2021 de 10h00 à 12h00  
**Participants :** 11 inscriptions  
**Intervenant :** Mohamed MOKRANI

- Formation Secrétaire/chronométrateur

**Thème :** Secrétaire/chronométrateur  
**Date :** 13/02/2021 de 10h00 à 12h00 (ANNULEE)  
**Participants :** 1 inscription  
**Intervenant :** Mohamed MOKRANI

### Formation JAJ

- Formation Décembre

**Thème :** Placement/déplacement  
**Date :** 22/12/2020 de 18h00 à 19h15  
**Participants :** 31 JAJ T3  
**Intervenant :** Mohamed MOKRANI

- Jeu en ligne

**Thème :** Arbitrage  
**Date :** Période vacances scolaires  
**Support :** Jeu en ligne  
**Intervenant :** Mohamed MOKRANI

- Formation Apprentissage

**Thème :** Livret de l'arbitrage  
**Date :** Du 22/03/2021 – 19/07/2021  
**Support :** Jeu en ligne  
**Intervenant :** Mohamed MOKRANI

### Formation DJA

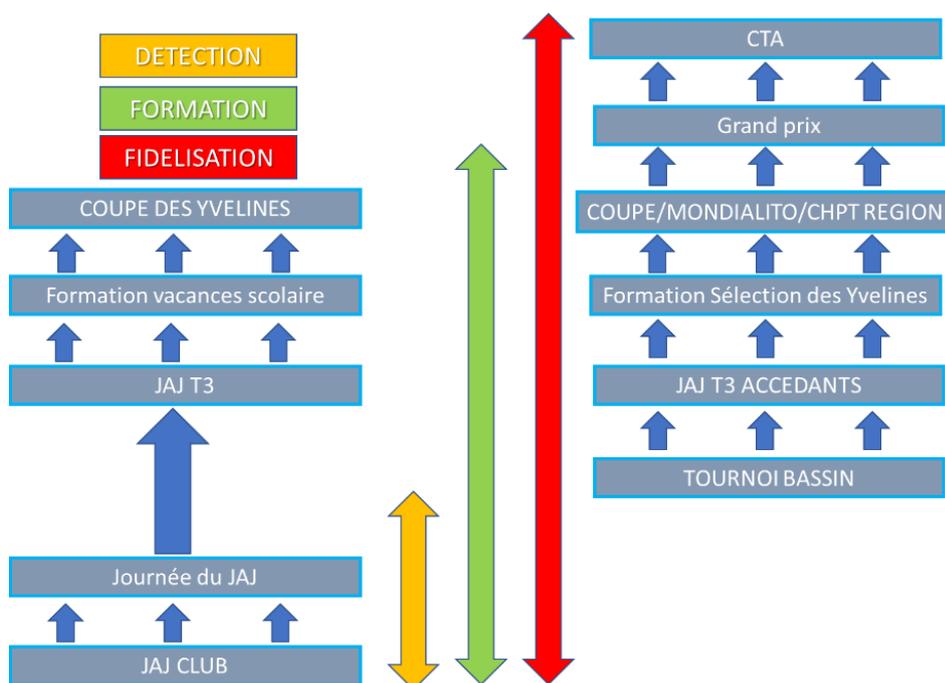
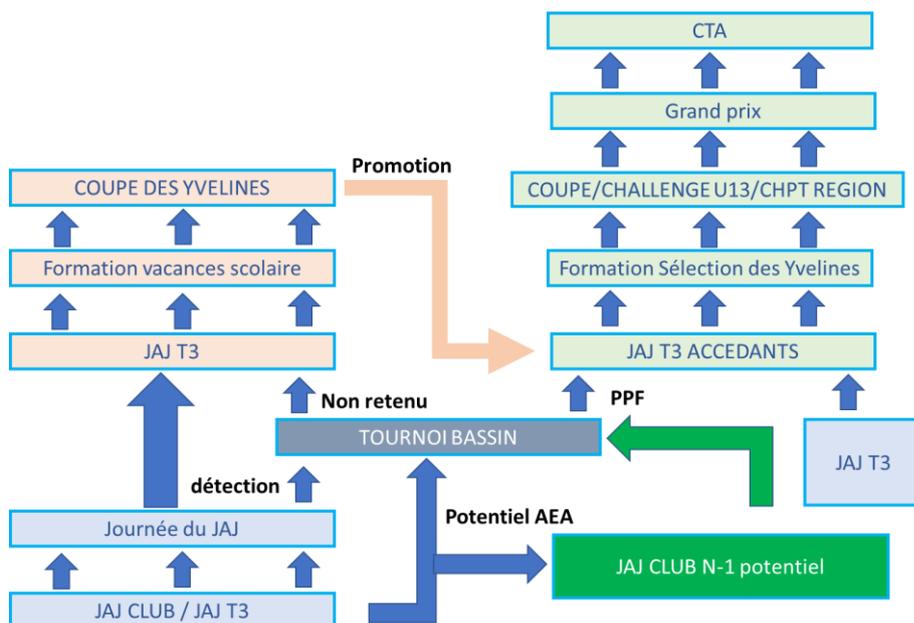
- Formation

**Date :** 7 novembre au 19 décembre  
**Participants :** 18 inscriptions

**Validation QCM :** 18/18

Pratique en attente (contexte sanitaire)

## PPF Arbitrage



Pour la saison prochaine, nos projets se déclinent à travers 3 axes :

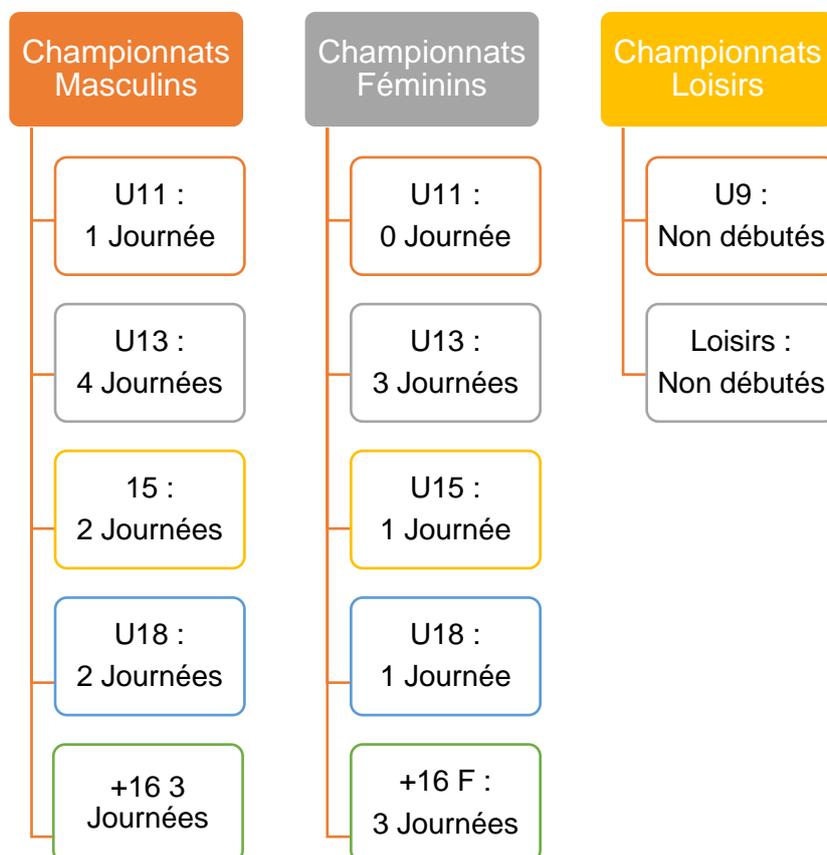
- Favoriser la transversalité avec la commission technique dans le but d'instaurer des échanges entre le corps arbitral et les techniciens
- Maintenir la dynamique de formation, à travers le développement d'outils multimédia
- Proposer à nouveau un temps fort autour du JAJ

**Rachid MISSAOUA – Président de la commission départemental d'arbitrage**

## C- COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Aucune rencontre n'a pu se disputer à compter du week-end du 10-11 octobre.

Cependant, un certain nombre de rencontres ont été jouées, ce qui nous a permis d'être optimistes quant à la tenue de la fin de nos championnats, en vain...



Malgré de nombreuses heures de travail pour planifier, replanifier... cette « saison », c'est avec une grande tristesse que nous avons dû acter de la fin prématurée de nos championnats sans pouvoir statuer sur les titres de champions des différentes divisions.

Le remboursement de la totalité des engagements a été voté par le Conseil d'Administration du comité avec un impact financier de 43 000€.

Une plateforme de mise en relation entre les clubs a été mise en place sur le mois de juin afin d'accompagner les clubs dans l'organisation et la saisie des matchs amicaux.

**Laurence CHERENCEY-ROHOU – Présidente de la commission d'organisation des compétitions**

## D- COMMISSION COMMUNICATION ET INFORMATIQUE

Dans la continuité des actions des années précédentes, nous avons poursuivi la mise en place des outils digitaux.

L'ensemble des inscriptions et des enquêtes passent par des formulaires en ligne pour aller plus vite dans le remplissage et le traitement des réponses.

Nous avons mutualisé les formations autour des outils digitaux notamment Office365 avec la ligue pour que l'ensemble des clubs d'ile de France puissent en bénéficier.

Nous avons aidé les clubs qui nous l'ont demandé à organiser leur AG en ligne avec le vote de leurs adhérents.

Réflexion en cours sur la mise en place d'outil autour de l'arbitrage pour le suivi et l'accompagnement. Cette réflexion se poursuivra sur la saison prochaine.

Je tiens, à nouveau, à remercier particulièrement Marc Milleret qui continue d'animer et de faire un travail énorme pour rendre dynamique la communication du comité.

### **Mes souhaits pour 2021-2022 :**

Pour aller plus loin dans la modernité du comité nous avons prévu de généraliser les prélèvements bancaires pour les différents paiements (si les clubs en font la demande).

Travail autour des outils financiers pour simplifier la gestion interne.

Nous relancerons le projet de mettre en place les inscriptions et ré affiliations en ligne (avec éventuellement le paiement en ligne pour les clubs qui le souhaiteraient).

Nous allons étudier la possibilité d'ouvrir iHand aux clubs directement pour gérer leur propre arbitrage club notamment pour les jeunes.

### **Fabien ROYER – Président de la commission communication et informatique**

#### E- COMMISSION DE DISCIPLINE

Saison 2019/2020, dossier discipline traiter en 2020/2021 : 7 décisions

- 1) 1 dossier sanctionné de 10 dates dont 4 avec sursis
- 2) 4 dossiers sanctionnés d'un avertissement
- 3) 1 dossier sanctionné de 4 dates dont 2 avec sursis
- 4) 1 dossier sanctionné de 8 dates fermes (dossier ayant fait l'objet d'un appel)

Saison 2020/2021 : 2 décisions

- 1) 1 dossier sanctionné de 4 dates dont 2 avec sursis
- 2) 1 dossier sanctionné de 10 dates dont 4 avec sursis

Pour la saison prochaine, la commission de discipline souhaiterait atteindre les mêmes records que cette année mais avec bien plus de matches.

### **Clément RAINGEARD – Président de la commission territoriale de discipline des Yvelines**

#### F- COMMISSION DES RECLAMATIONS ET LITIGES

Aucun dossier pour cette saison.

### **Laurent LE TRIONNAIRE – Président de la commission réclamation et litige**

## G- COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

En raison de l'arrêt prématuré de la saison, aucune pénalité n'a été appliquée.

Pour la saison 2021-2022, le comité procédera à des points réguliers avec l'ensemble des clubs afin de les accompagner dans leur structuration.

**Gaëlle FRANCISCO – Présidente de la commission des statuts et règlements 78**

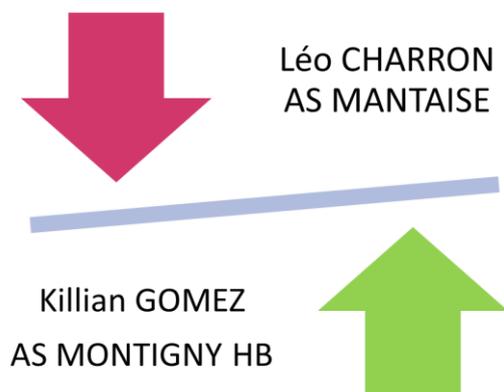
## H- COMMISSION TECHNIQUE

## PPF Regroupement 2020-2021

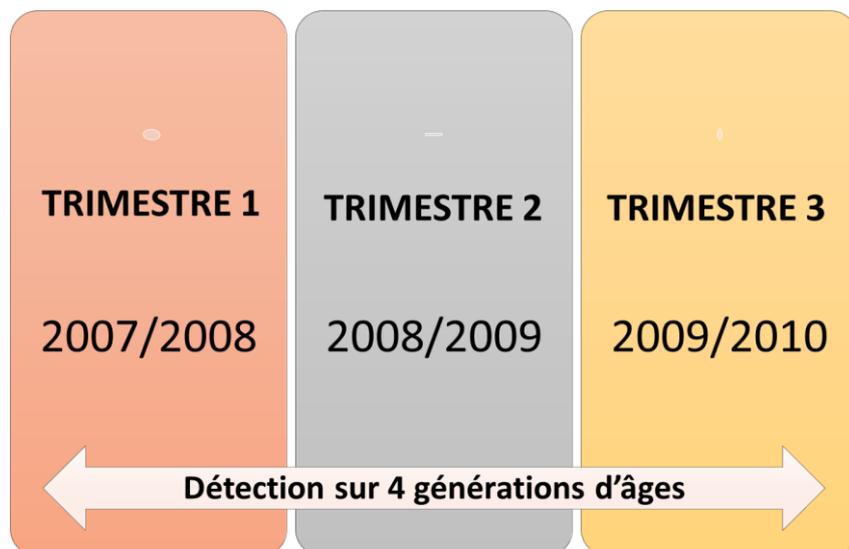
Sélection	Date		Lieux
Féminin	19 – 21 octobre	CPS	Conflans
	13 juin	CPS	Conflans
	19 juin	CPS Beach HB	St Quentin
	4 juillet	IC Beach HB 95	Cergy

Sélection	Date		Lieux
Masculine	26 – 28 octobre	CPS	Mantes
	13 juin	CPS	Conflans
	20 juin	CPS Beach HB	St Quentin
	4 juillet	IC Beach HB 95	Cergy

## Entrées / Sorties en pole M &amp; F



### Projet détection 2021/2022



### Contribuer à l'animation de la structure

Session 2019/2020 :

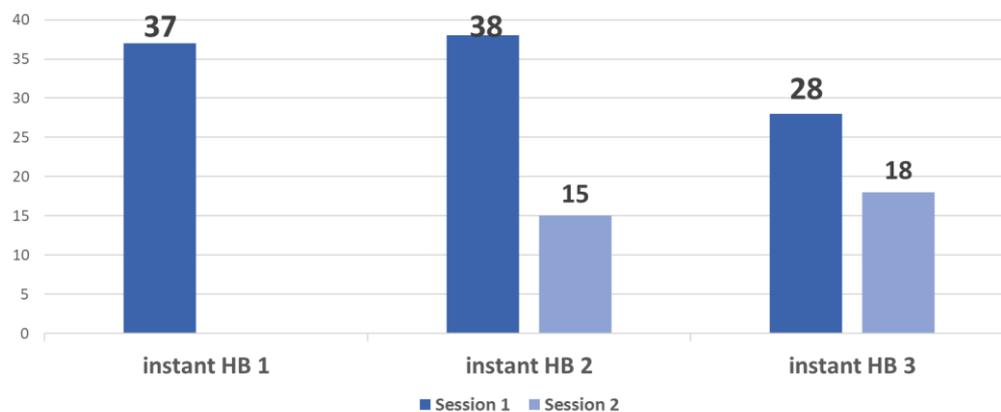
- 1 séance pédagogique avant certification pour 4 stagiaires
- 2 séances pédagogiques avant certification pour 11 stagiaires

Session 2020/2021 :

- 2 séances pédagogiques avant certification pour 8 stagiaires

### Instants Handball

## PARTICIPATION



• *Instant HB N°1*

**Thème :** Construire un projet de jeu en U18  
**Date :** 04/02/2021 de 18h30 à 20h00  
**Intervenant :** Sébastien NSIMBA

• *Instant HB N°2*

**Thème :** Relation Coach/Juge Arbitre  
Rôle de l'entraîneur dans le parcours du JAJ  
**Date :** 18/02/2021 – 01/04/2021 de 19h00 à 20h30  
**Intervenant :** Mohamed MOKRANI

• *Instant HB N°3*

**Thème :** Adaptation des nouvelles pratiques pour la reprise du handball  
**Date :** 04/03/2021 – 18/03/2021 de 19h00 à 20h30  
**Intervenant :** Damien SUARD

• *Instant HB N°4*

**Thème :** Parcours performance ( Claudine MENDY-Olivier BOTETSI-Loïc DIARRASSOUBA-CALVES)  
**Date :** 15/04/2021 **ANNULE 1 inscription**  
**Intervenant :** Damien SUARD/Mohamed MOKRANI

**Evènements sur le comité**

Période	Pratique	Lieux	Publics
8-9 mai <b>Annulation</b>	GP 78	Versailles	Sélection 2008
9 mai <b>Annulation</b>	IC Beach HB	Versailles	Sélection 2006
5 juin <b>Annulation</b>	Beach HB	Maisons Laffite	U15 MF
12 juin	Beach HB	Limay	+ 16 et U15 M/F
7 et 23 juillet	Beach HB	Houilles	Evènementiel
9 au 12 juillet	Stage été	Moisson	12 – 15 ans
16 au 19 juillet	Stage été	Moisson	12 – 15 ans
12 au 30 juillet	Beach HB	Ile des loisirs SQY	Evènementiel
20 au 30 juillet	Beach HB	Ile des loisirs VDS	Evènementiel

## Evènements en milieu scolaire

Période	Pratique	Lieux	Publics
Avril 2021 <b>Annulation</b>	Initiation HB	QPV Mantes la jolie	CVS
6-7 mai <b>Annulation</b>	Beach Handball	Versailles	CM2 / 6 <sup>ème</sup> / IME
15 juin	Initiation HB	Versailles	CM2
17 juin	Initiation HB	Guyancourt	CM1
21-22-24- 25 juin	Semaine Olympique Beach HB	Versailles	CM1 / CM2
23 juin	Journée Olympique Hand à 4	Golf SQY	CM2

**Pascal PERONNO – Président de la commission technique**

- **Adoption des rapports des commissions**

**Commission d'arbitrage**

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 42 clubs – Voix totales : 134 – Voix exprimées : 134

Pour : 125 voix – Contre : 0 – Abstention : 9 – Non-votant : 0

Le rapport est adopté

**Commission d'organisation des compétitions**

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 42 clubs – Voix totales : 134 – Voix exprimées : 134

Pour : 130 voix – Contre : 0 – Abstention : 4 – Non-votant : 0

Le rapport est adopté

**Commission communication et informatique**

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 42 clubs – Voix totales : 134 – Voix exprimées : 134

Pour : 134 voix – Contre : 0 – Abstention : 0 – Non-votant : 0

Le rapport est adopté

**Commission de discipline**

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 42 clubs – Voix totales : 134 – Voix exprimées : 134

Pour : 123 voix – Contre : 0 – Abstention : 11 – Non-votant : 0

Le rapport est adopté

**Commission des réclamations et litiges**

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 42 clubs – Voix totales : 134 – Voix exprimées : 134

Pour : 134 voix – Contre : 0 – Abstention : 0 – Non-votant : 0

Le rapport est adopté

**Commission des statuts et règlements**

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 42 clubs – Voix totales : 134 – Voix exprimées : 134  
Pour : 134 voix – Contre : 0 – Abstention : 0 – Non-votant : 0

Le rapport est adopté

**Commission technique**

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 42 clubs – Voix totales : 134 – Voix exprimées : 134  
Pour : 130 voix – Contre : 0 – Abstention : 4 – Non-votant : 0

Le rapport est adopté

## 5. VŒUX

---

### A- GUIDE FINANCIER

**Vœu n°1 – Création d'un forfait par module pour la formation « devenir juge-arbitre »**

Afin de permettre aux arbitres de renforcer leurs connaissances, la commission départementale d'arbitrage a fait le vœu de créer un forfait par module.

Forfait par module de la formation « devenir juge-arbitre » .....20 €

**Vœu n°2 – Changement d'appellation des formations (tarif inchangé)**

Afin de s'adapter à la nouvelle nomenclature des formations fédérales suite à la mise en place de l'IFFE, il convient de mettre à jour notre guide financier :

~~Formation Animateur HB.....240 €~~

Formation « Animer – Contribuer à l'animation de la structure » .....240 €

**Vœu n°3 – Création des forfaits de participation financière au projet Yvelines HANDBALL**

Forfait annuel pour un joueur en part entière YHB .....500 €

Forfait annuel pour un joueur en demi-part YHB .....250 €

**Vœu n°4 – Mise à jour des forfaits de vacances**

Par cohérence vis-à-vis des salariés à plein temps, une mise à jour des forfaits est proposée. Il convient :

- D'ajouter la nécessité d'être titulaire d'une carte professionnelle pour encadrer contre rémunération et de supprimer la grille basée sur les anciens diplômes fédéraux
- D'exprimer les forfaits en brut

**VACATIONS (TAUX HORAIRE NET)**

~~Cadre NIV 4 ou 6 fédéral.....18 €~~

~~Cadre NIV 3 fédéral.....16 €~~

~~Cadre NIV 2 fédéral.....11 €~~

**VACATIONS (TAUX HORAIRE BRUT MINIMUM)**

Cadre titulaire d'une carte professionnelle .....13 €

### Vœu n°5 – Tarifs des licences :

Gratuité de la part comité pour les dirigeants pour la saison 2021/2022.

Récapitulatif des différentes parts fédérales :

Saison 2021/2022

#### Renouvellement de licences

Licences 2021/2022	Maison du handball	FFHB	Part FFHB				Part Ligue	Part Comité	TOTAL	
			Ass RC Obligatoire	Ass IA Facultative	Part FFHB Sans IA	Part FFHB Avec IA			Sans IA	Avec IA
Dirigeant	6	0,00	0,42	0,78	6,42	7,20	5,04	0,00	11,46	12,24
Blanche Dirigeant	6	0,00	0,42	0,78	6,42	7,20	5,04	0,00	11,46	12,24
Joueur + 16 ans	6	0,00	1,17	2,08	7,17	9,25	7,59	19,20	33,96	36,04
Joueur - 12 ans	6	0,00	0,17	0,23	6,17	6,40	3,02	16,50	25,69	25,92
Joueur 12/16 ans	6	0,00	0,45	0,80	6,45	7,25	5,91	18,00	30,36	31,16
Loisir	6	0,00	1,14	1,86	7,14	9,00	5,16	18,00	30,30	32,16
Blanche Joueur +16 ans	6	0,00	1,17	2,08	7,17	9,25	7,56	19,20	33,93	36,01
HandEnsemble	6	0,00	0,40	0,70	6,40	7,10	0,00	0,00	6,40	7,10
Evenementielle	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Handfit	6	0,00	1,14	1,86	7,14	9,00	0,00	0,00	7,14	9,00
Baby-hand	6	0,00	0,17	0,23	6,17	6,40	0,00	0,00	6,17	6,40

#### Création de licences

Licences 2021/2022	Maison du handball	FFHB	Part FFHB				Part Ligue *	Part Comité	TOTAL	
			Ass RC Obligatoire	Ass IA Facultative	Part FFHB Sans IA	Part FFHB Avec IA			Sans IA	Avec IA
Dirigeant	6	10,80	0,42	0,78	17,22	18,00	8,40	0,00	25,62	26,40
Blanche Dirigeant	6	10,80	0,42	0,78	17,22	18,00	8,40	0,00	25,62	26,40
Joueur + 16 ans	6	23,75	1,17	2,08	30,92	33,00	12,65	19,20	62,77	64,85
Joueur - 12 ans	6	9,60	0,17	0,23	15,77	16,00	5,03	16,50	37,30	37,53
Joueur 12/16 ans	6	13,75	0,45	0,80	20,20	21,00	9,85	18,00	48,05	48,85
Loisir	6	17,00	1,14	1,86	24,14	26,00	8,60	18,00	50,74	52,60
Blanche Joueur +16 ans	6	23,75	1,17	2,08	30,92	33,00	12,60	19,20	62,72	64,80
HandEnsemble	6	5,90	0,40	0,70	12,30	13,00	1,00	0,00	13,30	14,00
Evenementielle	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Handfit	6	17,00	1,14	1,86	24,14	26,00	1,00	0,00	25,14	27,00
Baby-hand	6	9,60	0,17	0,23	15,77	16,00	1,00	0,00	16,77	17,00

\* Si licences événementielles sur la saison 2020-2021 transformées en création sur la saison 2021-2022 : part ligue identique à un renouvellement licences

Le président du comité informe les clubs que, pour l'instant, le comité n'a pas les informations de facturation pour différencier des licences en renouvellements ou en création. S'il ne pouvait obtenir ces informations (demandées via la ligue Ile de France depuis avril, les remises sur les renouvellements seraient établies par la FFHB et la ligue directement)

**Vœu n°6 – Reconduction de la gratuité exceptionnelle pour la saison 2021/2022 des 3 rubriques ci-dessous afin d'anticiper des difficultés possibles dans les clubs à la reprise après confinement.**

Affiliation

Affiliation .....150,00 €

Gestion internet .....103,00 €

Cotisations annuelles

Participation Club au développement de l'arbitrage .....55,00 €

- **Adoption du guide financier**

**Vœu n°1**

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 42 clubs – Voix totales : 134 – Voix exprimées : 134

Pour : 134 voix – Contre : 0 – Abstention : 0 – Non-votant : 0

Le vœu est adopté

**Vœu n°2**

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 42 clubs – Voix totales : 134 – Voix exprimées : 134

Pour : 134 voix – Contre : 0 – Abstention : 0 – Non-votant : 0

Le vœu est adopté

**Vœu n°3**

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 42 clubs – Voix totales : 134 – Voix exprimées : 134

Pour : 113 voix – Contre : 4 – Abstention : 17 – Non-votant : 0

Le vœu est adopté

**Vœu n°4**

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 42 clubs – Voix totales : 134 – Voix exprimées : 134

Pour : 124 voix – Contre : 0 – Abstention : 10 – Non-votant : 0

Le vœu est adopté

**Vœu n°5**

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 42 clubs – Voix totales : 134 – Voix exprimées : 134

Pour : 119 voix – Contre : 7 – Abstention : 8 – Non-votant : 0

Le vœu est adopté

**Vœu n°6**

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 42 clubs – Voix totales : 134 – Voix exprimées : 134

Pour : 130 voix – Contre : 0 – Abstention : 4 – Non-votant : 0

Le vœu est adopté

## B- VŒUX CDA

## Vœu n°7 – Modification du règlement sur le renouvellement du grade T3

~~• B - JUGES-ARBITRES Article III.B1 :~~

~~La licence joueur, Joueur loisir, Joueur indépendant ou blanche joueur permet d'officier en tant que juge-arbitre sous réserve de la mention « Juge-arbitre » suivie du grade figurant sur la licence. Pour voir sa licence joueur « Juge-arbitre » renouvelée il est nécessaire d'avoir arbitré au moins **3 matches** (sauf cas particulier à étudier en commission) la saison précédente et d'avoir satisfait au test écrit de connaissances et participé au **test physique de début de saison.**~~

~~Les délégués, observateurs, doivent satisfaire au test écrit de connaissances obligatoires de début de saison.~~

~~En cas d'absence à ces tests, le juge-arbitre sera remis à la disposition de son club. En cas d'échec au test écrit, le juge-arbitre devra participer au test de rattrapage qui lui sera proposé. Dans le cas contraire il sera remis à la disposition de son club.~~

~~Article III.B2 :-~~

~~Pour être autorisé à porter le titre de juge-arbitre, il faut être titulaire de la licence Joueur, Joueur loisir, Joueur indépendant ou blanche joueur avec la mention juge-arbitre suivie de son grade délivré par la F.F.H.B., la ligue ou le comité pour la saison en cours dans les conditions suivantes :~~

~~Etre licencié dans un club (ou indépendant) pour la saison en cours~~

- ~~• Avoir réussi l'examen de grade correspondant~~
- ~~• Avoir réglé les droits correspondant au renouvellement de leur timbre, la somme étant due par le club d'appartenance du juge-arbitre, et non celui bénéficiant de la CMCD.~~
- ~~• Avoir satisfait aux tests écrits de début de saison.~~
- ~~• Avoir validé son certificat médical spécifique pour les +55 ans,~~

~~Pour être compté à titre de juge-arbitre il faut avoir officié la saison précédente sur :~~

- ~~• **5 rencontres** pour les juges arbitres~~

## B - JUGES-ARBITRES Article III.B1 :

Pour être autorisé à porter le titre de juge-arbitre, il faut être titulaire de la licence Joueur, Joueur loisir, Joueur indépendant ou blanche Joueur avec la mention juge-arbitre suivie de son grade délivré par la F.F.H.B., la ligue ou le comité pour la saison en cours dans les conditions suivantes :

- Être licencié dans un club (ou indépendant) pour la saison en cours
- Avoir réussi l'examen de grade correspondant
- Avoir réglé les droits correspondant au renouvellement de leur timbre, la somme étant due par le club d'appartenance du juge-arbitre, et non celui bénéficiant de la CMCD.
- Avoir satisfait aux tests écrits de début de saison.
- Avoir validé son certificat médical spécifique pour les +55 ans,

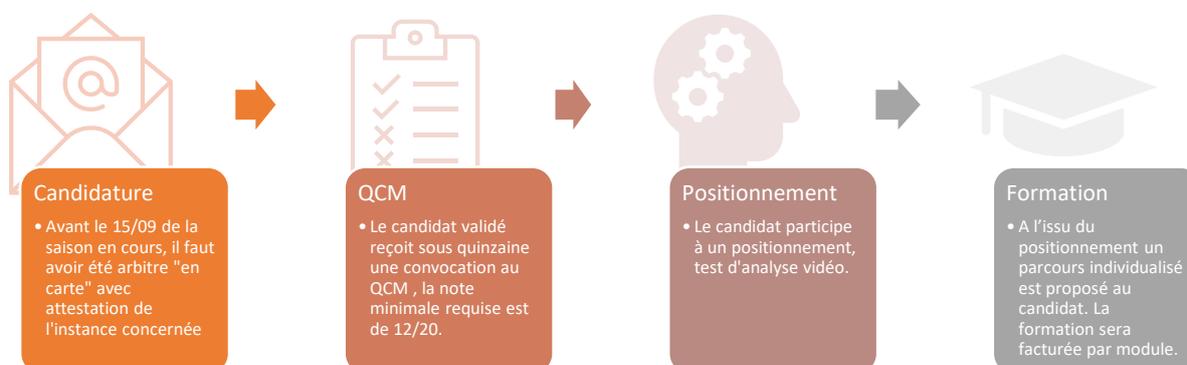
- *Avoir officié la saison précédente sur 5 rencontres pour les juges arbitres*

*Les juges-arbitres ayant été titulaires d'un grade sur une saison antérieure à la saison n-1, pourront déposer leur candidature à la commission départementale d'arbitrage par mail [5878000.cda@ffhandball.net](mailto:5878000.cda@ffhandball.net) avant le 15/09 de la saison en cours. La commission statuera sur le parcours de formation que devra suivre le candidat pour le renouvellement de son grade.*

*En cas d'absence à ces tests, le juge-arbitre sera remis à la disposition de son club. En cas d'échec aux tests écrits, le juge-arbitre devra participer à **une** session de rattrapage qui lui sera proposée. En cas d'échec ou d'absence, il sera remis à la disposition de son club.*

### **Processus hors règlement :**

**La commission statuera sur l'autorisation donnée au candidat de participer aux tests de début de saison. En cas de validation des tests (QCM), le candidat participera à positionnement à l'issue duquel, la CDA proposera un parcours adapté au candidat qui devra suivre tout ou partie de la formation « Devenir Juge-Arbitre ».**



- **Adoption du vœu de la CDA**

#### **Vœu n°7**

Résultat des votes : Votants 25 clubs sur 42 clubs – Voix totales : 134 – Voix exprimées : 134

Pour : 134 voix – Contre : 0 – Abstention : 0 – Non-votant : 0

Le vœu est adopté

### C- VŒUX COC

#### **Vœu n°8 : Refonte des catégories d'âge et des modes de jeu**

Après une saison et demie d'incertitude, les COC territoriales souhaitent offrir une stabilité dans les collectifs (joueurs et encadrants) afin de rassurer les licenciés. Également, les joueurs nés en 2003 qui ne se sentiraient pas suffisamment aguerris pour intégrer les divisions +16 ans, auront la possibilité de rester dans leur équipe jeune, les U18 deviennent les U19.

CATEGORIES D'AGES POUR LA SAISON SAISON 2021/2022		
Catégories	Années d'âges autorisées	Surclassement autorisé en championnat départemental
+ 16 ans masculins	2004 et avant	2005 (dans le cadre de l'article 36.2.6 des RG FFHB)
+ 16 ans féminines	2004 et avant	2005 (dans le cadre de l'article 36.2.6 des RG FFHB) 2006 (dans le cadre de l'article 36.2.6 des RG FFHB)
U 19 ans	2003, 2004 et 2005	2006 (dans le respect de l'article 36.2.2 des RG FFHB)
U 16 ans	2006, 2007 et 2008	2009 (dans le respect de l'article 36.2.2 des RG FFHB)
U 14 ans	2008, 2009 et 2010	2011 (dans le respect de l'article 36.2.2 des RG FFHB)
U 12 ans	2010, 2011 et 2012	2013 (dans le respect de l'article 36.2.2 des RG FFHB)
U 10 ans	2012, 2013 et 2014	2015 (dans le respect de l'article 36.2.2 des RG FFHB)

Conséquences de la refonte sur les modes de jeux :

Dans l'ensemble du guide administratif du CDHBY, compte tenu du passage en catégorie d'année paire pour la saison 2021-2022 les règlements spécifiques de chacune des catégories sont transférés **pour une saison** comme suit à l'exception du tableau ci-dessous et de la suppression des deux articles suivants :

- U18 => U19
  - U15 => U16
  - U13 => U14
  - U11 => U12
  - U9 => U10
- ~~Neutralisation interdite sur les modes de jeu grand espace~~
  - ~~Sur le jeu en grand espace Engagement au point des 4m avec coup de sifflet~~
  - Sur le jeu grand espace, engagement de la zone par le GB au coup de sifflet

Tableau des formes de jeu :

Impaire	Tps de jeu	Balle (M/F)	Formes de jeu
U18	2x30	3 & 2	Libre sans stricte sur un joueur isolé
U15	2x25	2 & 1	Libre sans stricte avec une MT étagée
U13	3x13 ou 2x20	1 & 1	En fonction du niveau
U11	3x11	0	5+1 tout terrain
U9			Hand à 4
U7			Hand à 4
Paire	Tps de jeu	Balle (M/F)	Formes de jeu
U19	2x30	3 & 2	Libre sans stricte sur un joueur isolé
U16	2x25	2 & 1	Libre sans stricte sur un joueur isolé avec une MT étagée
<b>*U14</b>	<b>2x20</b>	<b>1 &amp; 1</b>	<b>Libre sans stricte sur un joueur isolé avec une MT étagée</b>
<b>*U12</b>	<b>3x12</b>	<b>0</b>	<b>5+1 tout terrain ?</b>
U10			Hand à 4 non compétitif
U8			Hand à 4 non compétitif

*\* La commission technique et la commission d'organisation des compétitions, se réuniront en décembre 2021, pour étudier les éventuelles évolutions des formes de jeu de la catégorie U12.*

**Vœu n°9 : Maintien des formules exceptionnelles « covid »**

- Maintien des règlements et des formules de championnats COVID sur la saison 2021-2022
- Conservation des classements établis après la saison 2019-2020

**Vœu n°10 : impositions du nombre de jeunes joueurs en équipe réserve sur les compétitions +16M départementales**

- 78.1.1 FORMULE +16 MASCULINES
  - **A titre exceptionnel**, pour la saison 2021-2022 : le nombre minimum de joueurs de 17 à 23 ans en équipe + 16 ans passent de 3 à 2 (alignement sur le vœu ligue, validé à l'AG ligue)
  - L'équipe réserve évoluant en 1ère division territoriale doit présenter, sur chaque feuille de match, au minimum ~~trois~~ **deux** joueurs de 17 à 23 ans. Le non-respect de cette obligation entraîne match perdu par pénalité avec sanction sportive

- **Adoption des vœux de la COC**

**Vœu n°8**

Résultat des votes : Votants 24 clubs sur 42 clubs – Voix totales : 134 – Voix exprimées : 134

Pour : 114 voix – Contre : 7 – Abstention : 8 – Non-votant : 5

Le vœu est adopté

**Vœu n°9**

Résultat des votes : Votants 24 clubs sur 42 clubs – Voix totales : 134 – Voix exprimées : 134

Pour : 125 voix – Contre : 0 – Abstention : 4 – Non-votant : 5

Le vœu est adopté

**Vœu n°10**

Résultat des votes : Votants 24 clubs sur 42 clubs – Voix totales : 134 – Voix exprimées : 134

Pour : 117 voix – Contre : 0 – Abstention : 12 – Non-votant : 5

Le vœu est adopté

## 6. VOTE DU BUDGET

---

### Vote n°11– Vote du budget

---

## BUDGET 2021

---

Le budget a été établi dans le contexte de crise sanitaire, avec l'idée de pouvoir sortir de celle-ci :

La ligue a émis des avoirs en date du 31/12/2020 correspondant au plan de reprise et au réel des licences (-22%) que nous avons eue cette année. Cet avoir représente 47k€, d'où le résultat nettement positif en 2020 (+41k). Nous avons également provisionné sur 2020 les avoirs d'engagement d'équipe (43k) octroyés aux clubs sur la saison 2020/2021.

Le résultat positif de l'année 2020 (+41 k€) servira donc à couvrir notre budget de 2021 établi compte tenu de :

- Une baisse de licenciés envisagée à -20% vs la saison 2019/2020
- Le versement de la prime de rupture conventionnelle à notre ancien salarié
- Le maintien de salaire pour nos salariés en chômage partiel : 3k€
- L'embauche d'un ADS à fin 2021
- Des aides de l'état correspondant au chômage partiel et IJSS (inscrite ici en transfert de charges d'exploitation) : 30 k€
- La gratuité des cotisations de JA et JAJ de la saison 2020/2021 : 6k
- La gratuité des affiliations des clubs reconduites pour la saison 2021/2022 : 11k
- La gratuité des licences dirigeants : 6.5k
- L'aide à la reprise de l'activité du comité et des clubs : 25k

## BUDGET 2021

Compte	Libellé	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Budget 2021
602	Achats stockés - Autres approvisionnements	-330,00	0,00	0,00	-28 920,76	-7 441,18	-5 000,00
604	Achats d'études et prestations de services	-21 282,42	-19 071,26	-46 973,18	0,00	0,00	0,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux	-4 525,76	-5 326,35	-15 411,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matière et fournitures	-2 078,05	-1 894,27	-17 626,35	-9 860,42	-4 276,39	-9 650,00
607	Achats de marchandises	-188 710,70	-182 502,57	-217 984,19	-245 583,56	-215 802,53	-159 600,00
612	Locations matériel informatique	0,00	0,00	-474,87	0,00	0,00	0,00
613	Locations	-72 815,53	-41 759,03	-10 668,38	-10 175,58	-14 741,08	-10 650,00
614	Charges locatives et de copropriété	-1 585,87	-1 261,54	-2 676,53	-4 506,07	-3 204,11	-3 400,00
615	Entretien et réparations	-3 593,92	-2 047,39	-965,41	-4 914,16	-1 087,30	-1 650,00
616	Primes d'assurances	-918,10	-940,20	0,00	-701,57	-1 457,33	-1 500,00
618	FRAIS DIVERS FORMATION DES SALARIES			0,00	-320,39	0,00	-1 000,00
622	Honoraires (PS, Notaire, comptable)	-7 128,05	-5 244,00	-10 034,84	-13 366,13	-12 282,02	-11 000,00
623	Publicité, publications, relations publiques	-822,00	-589,80	-7 020,06	-533,00	-812,78	-600,00
625	Déplacements, missions et réceptions	-10 198,36	-14 894,72	-12 022,96	-30 622,96	-4 165,91	-12 150,00
624	Frais divers	0,00	0,00	-2 160,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et de télécommunications	-8 196,99	-5 079,46	-3 171,34	-2 587,28	-3 595,79	-2 900,00
627	Services bancaires et assimilés	-278,00	-198,00	-419,00	-542,95	-436,44	-500,00
628	Autres services extérieurs - Divers	-195,00	-95,00	-95,00	-155,00	-50,00	-50,00
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	-1 958,97	-1 372,00	-1 597,00	0,00	0,00	0,00
633	PARTICIP EMPLOYEUR FORM PRO CONTINUE			0,00	0,00	-1 812,79	-1 950,00
635	Droits d'enregistrement et timbre	0,00	0,00	-10 041,00	-1 164,00	-1 121,00	-1 200,00
641	Rémunérations du personnel	-115 892,72	-81 479,13	-94 595,14	-141 916,22	-113 900,51	-134 270,00
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	-39 095,02	-25 862,93	-29 783,78	-37 152,97	-29 053,46	-18 450,00
646	Cotisations sociales personnelles de l'exploitant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	-537,60	-533,40	-442,56	-2 146,28	-1 540,80	-1 450,00
648	Autres charges de personnel	-158,24	-1 336,00	-106,60	-146,80	0,00	0,00
650	Autres charges de gestion courante	-328,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	-3 646,54	-0,38	-25,38	-7 774,00	-771,19	-28 100,00
666	Perte de change	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,08	
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-1 843,85	-2 119,04	-1 744,00	-2 072,00	-1 373,00	-1 500,00
678	CHARGES EXCEPTIONNELLES	-6 908,81	-32,84	0,00	0,00	-818,71	0,00
679	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux	-75,62	-497,88	-8 034,88	-11 932,00	-10 794,97	-10 500,00
706	Prestations de services (COC, discipline, formations..)	107 555,50	100 031,00	107 877,00	62 653,00	10 095,00	56 900,00
707	Ventes de marchandises	321 419,87	348 191,84	358 122,13	385 966,64	352 351,17	231 500,00
708	Produits des activités annexes - Formation	120,00	20,00	1 971,86	19 482,23	14 658,03	5 150,00
740	Subventions d'exploitation	62 108,80	50 326,00	55 397,00	0,00	0,00	0,00
741	SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL			0,00	27 500,00	26 500,00	26 500,00
742	SUBVENTION CNDS			0,00	12 000,00	22 350,00	23 000,00
743	SUBVENTION ETAT			0,00	14 500,00	11 000,00	4 000,00
746	SUBVENTIONS DIVERSES			0,00	0,00	8 940,00	0,00
748	SUBVENTION FFHB			0,00	7 500,00	10 500,00	8 000,00
758	Produits divers de gestion courante	99,25	0,67	12,17	6,05	9,03	0,00
760	INTERETS BANCAIRES	0,00	0,00	438,67	0,00	0,00	0,00
761	REVENUS DES FONDS PLACES			0,00	182,44	226,41	0,00
764	Revenus valeurs mobil. placement	381,85	518,60	0,00	0,00	0,00	0,00
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 843,85	2 119,04	1 744,00	2 072,00	1 373,00	1 500,00
772	(Compte à la disposition des entités pour enregistrer, et	0,00	0,00	0,00	479,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	5 200,00	0,00	0,00	0,00	824,99	0,00
791	Transferts de charges d'exploitation	1 917,84	0,00	2 992,60	6 040,21	12 645,01	29 800,00
	<b>Résultat</b>	<b>11 543</b>	<b>107 070</b>	<b>34 482</b>	<b>-18 713</b>	<b>40 933</b>	<b>-30 720</b>

- **Adoption du budget 2021**

Résultat des votes : Votants 24 clubs sur 42 clubs – Voix totales : 134 – Voix exprimées : 134

Pour : 124 voix – Contre : 0 – Abstention : 4 – Non-votant : 6

Le vœu est adopté

## 7. QUESTIONS REPONSES - DIVERSES

---

- ✓ **HOUILLES-LE VESINET-CARRIERES : (Plan de relance) Kits FFHB : Quand seront livrés les kits FFHB ?**
  - D. Suard : Nous avons reçu pour le moment 13 kits sur les 37 clubs ayant fait la demande, nous n'avons pas plus d'informations pour le moment
- ✓ **HOUILLES-LE VESINET-CARRIERES : (DEV) Intervention Milieu Scolaire : Demande d'aide sur le projet en court avec les mairies de Houilles et du Vésinet**
  - V. Garriguet : Nous pouvons vous apporter une expertise sur l'écriture de votre projet et vous apporter un apport RH sur une base d'une intervention par club pour le moment.
- ✓ **(Licence) Tarif comité et club sur Gesthand quoi mettre ?**
  - F. Badin : Nous n'avons aucune information de la part de la FFHB, cela ne fonctionne que sur les catégories FFHB (U12 – 12/16 - +16)
- ✓ **Vernouillet : (COC) Les surclassements avec certificat médical sont-ils toujours autorisés ?**
  - V. Garriguet : Oui, les documents sont sur le site du comité
- ✓ **(COC) Les changements de catégories en cours d'année sont-elles possibles ?**
  - V. Garriguet : Cela ne change pas, la passation est possible du moment que l'on respecte le tableau des catégories.
- ✓ **(Licences) Comment fonctionne le Pass Sport ?**
  - D. Suard : Un article est disponible sur le site du CDHBY.
- ✓ **Conflans : (COC) U12 encore mixte en 2021/2022 ? Nous rappelons la difficulté de la catégorie U12 avec des CM2 et 6ème**
  - V. Garriguet : Oui, pour les jeunes filles isolées dans leur club. Pour rappel l'année paire sera uniquement pour la saison 2021/2022.
  - F. Royer : Fabien confirme les propos de V. Garriguet
- ✓ **(Budget) Coût du copieur désormais ?**
  - F. Badin : L'achat du copieur par le comité a fait passer le budget de 100 000€ à 800 € par an (hors l'achat initial il y a 3 ans autour de 6000 €)
- ✓ **Poissy : (ANS) Avez-vous des nouvelles sur les demandes ANS ?**
  - V. Garriguet : Aucune nouvelle pour le moment
- ✓ **My Coach : Fonctionne t'il désormais pour les ententes ?**
  - D. Suard : Pour le moment cela ne fonctionne pas, à voir avec les conventions une fois entrées sur Gesthand
- ✓ **Les Mureaux, Vernouillet : Est-ce que la pratique en beach pour les sélections a un intérêt en cette fin de saison ?**
  - V. Garriguet : Les retours sont positifs, les jeunes ont apprécié leur journée, et cela a permis de reprendre contact avec eux et de faire un point sur leurs développements. L'idée était surtout de faire un temps convivial plutôt que de reprendre par un temps de compétition ou un entrainement.

Monsieur Frédéric BADIN remercie tous les présents à cette Assemblée Générale Elective.  
Fin de l'AG à 12h20

### Liste des clubs présents à l'AG du 26 juin 2021 en Visio Conférence

	Nb de voix
1. ASSOCIATION SPORTIVE MANTAISE	6
2. CLUB ATHLETIQUE DE MANTES-LA-VILLE	5
3. CLUB LAIQUE OMNISPORT DE LA COMMUNE D'ACHERES	7
4. HANDBALL BOUGIVAL	4
5. CELLOIS HANDBALL	4
6. LE CHESNAY YVELINES HANDBALL	6
7. LES CLAYES-SOUS-BOIS HANDBALL	5
8. UNION SPORTIVE HOUDAN HANDBALL	5
9. ELANCOURT-MAUREPAS HANDBALL	6
10. ASSOCIATION SPORTIVE MONTIGNY-LE-BRETONNEUX HB	8
11. PLAISIR HANDBALL CLUB	7
12. ASSOCIATION SPORTIVE POISSY HANDBALL	8
13. RAMBOUILLET SPORTS	4
14. HANDBALL CLUB VELIZY	5
15. UNION SPORTIVE LE PECQ	4
16. HOUILLES-LE VESINET-CARRIERES	10
17. TRIEL CHANTELOUP HAUTIL HANDBALL	6
18. UNION SPORTIVE HANDBALL VERNUILLET-VERNEUIL	6
19. TEAM SPORT VICINOIS 88 HB	4
20. HANDBALL CLUB CONFLANS	7
21. GUYANCOURT HANDBALL	3
22. ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE TRAPPES	5
23. ASSOCIATION SPORTIVE HANDBALL LES MUREAUX	4
24. ST-GERMAIN HANDBALL	3
25. LIMAY HANDBALL CLUB 78*	2

25 clubs

134 voix

Fin du compte-rendu.

Le Secrétaire

Le Président